Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

PAR COURRIEL

Le 27 avril 2017

Objet : Demande d'accès n° 2006 14577 - Réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 mars dernier, concernant le 290, 3e rang à Saint-Jean-sur-Richelieu (lots 3 614 146 et 4 089 392 du cadastre du Québec). Les documents visés par votre demande sont accessible. Il s'agit de :

1. Lettre, 2004-04-13 (2 pages);
2. Rapport inspection, 2004-03-22 (6 pages);
3. Lettre, 2004-01-06 (2 pages);
4. Avis infraction, 2003-11-13 (2 pages);
5. Rapport inspection, 2003-10-22 (11 pages);
6. Lettre, 2000-01-25 (2 pages);
7. Rapport inspection, 1999-04-27 (7 pages);
8. Avis infraction, 1997-07-28 (2 pages);
9. Rapport inspection, 1997-07-24 (10 pages);
10. Lettre, 1997-07-04 (1 page).

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53,54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, un document (lettre) datée du 27 juin 1997 relève de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette ville :

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
Me Andrée Senneville
Greffière adjointe et avocate-conseil
188, rue Jacques-Cartier Nord C.P. 1025

Édifice Montval
201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, poste 224
Télécopieur : (450) 928-7625
Courriel : isabelle.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 7B2
Tél. : 450 357-2077 #2094
Téléc. : 450 357-2362
greffe@sjsr.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (5)

Ministère
de l'Environnement
Québec

JD

CERTIFIÉ

Le 13 avril 2004

art. 53-54

290, 3ième Rang Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4J2

N/Réf. : 7510-16-01-0086700
N/doc. : 400138126

Objet : Présence de pneus hors d'usage et de déchets solides sur les lots 317-3 et 317-4 du cadastre de la paroisse de Saint-Athanase, municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Madame,

À la suite de l'inspection effectué le 22 mars 2004 par un fonctionnaire dûment autorisés de la Direction régional de la Montérégie, nous avons constaté les infractions ci-après, et ce, en dérogation aux Règlements :

1. Présence de pneus hors d'usage (plus de 2000 m³) sur ce terrain;
   - Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage (D.29-92, (1992) 124 G.O. II, 681 (c. Q-2, r.6.1.))
     . Article 1.2

2. Présence de déchets solides (bois, plastique, métal, tapis, pièce d'automobile, etc) sur ce terrain.
   Règlement sur les déchets solides (R.R.Q. 1981, c.Q-2, r.14, (c.Q-2, r.3.2))
   . Article 134

Nous vous demandons donc de vous soumettre aux règlements **immédiatement.**

☑ Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

☐ Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

☐ Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

Ce papier contient 20% de fibres recyclées de postconsommation.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Jonathan Davies au (450) 928-7607, poste 325.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Veuillez accepter, Madame, mes salutations les meilleures.

MR/JD/

Madeleine Raymond
Chef d'équipe
Service municipal et hydrique

Ministère de l'Environnement
Québec

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700 **Date de rédaction :** Le 22 mars 2004
Intervention SAGIR : 300117624 **SAGIR complété** (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 22 mars 2004 HEURE : Arrivée : 10 :00
Départ : 10 :30

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Jonathan Davies

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :
Lots P317-3 et P317-4 du cadastre de la paroisse de Saint-Athanase

ADRESSE POSTALE (si différente) :
290, 3ième rang Nord
Sainte-Jean-sur-Richelieu
J2X 4J2

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

Nom / Adresse Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction Téléphone

art. 53-54

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	( )	( )	( )
Nombre :	12			

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
( )	( )	( )	( )	( )	( )

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Faire un suivi de l'avis d'infraction envoyé le 13 Novembre 2003.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700
300117624

Date de rédaction : Le 22 mars 2004

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai tenté de parler avec art. 53-54 en procèdent a des appels téléphoniques chez art. 53-54 car il semble qu'il n'y a pas de numéro de téléphone associé avec une art. 53-54 à l'adresse mentionné plus haut (2003-12-29 à 14 :30pm, 2003-12-30 à 10 :00am et finalement 2004-01-05 à 11 :00am).

J'ai également envoyé une autre lettre (6 janvier 2004) expliquant les obligations de art. 53-54 art. 53-54 concernant la présence de plusieurs pneus ainsi que les déchets solides sur son terrain (lots P317-3 et P317-4).

Je me suis présenté à l'arrière du 290 3ième rang Nord dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu en avant midi. J'ai constaté que;

- Les carcasses automobiles sont toujours présentent. (photos 6 à 9).
- Il semble avoir beaucoup plus de rebus métallique que lors de ma dernière inspection (photos 1 à 5).
- Les pneus n'ont presque pas bougé sauf un peu l'îlot qui est plus petit selon moi mais il y a un petit amas séparé qui n'était pas là à ma dernière visite (photo10).
- Il y a des barils de plastiques vides (2 constatés, photo 10).

Donc, en général le terrain contient autant de déchets que la première visite et les pneus sont toujours présents mais il semble avoir été bougé ou trié en partie.

3. CONCLUSION

En conclusion la propriétaire n'a pas de volonté pour vider les pneus et les déchets solides présent sur son terrain. Elle est encore en infraction au *règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage* (art 1.2) et *au règlement sur les déchets solides* (art. 134). Recyc-Québec m'a informé le 18 décembre 2003 que ce lieu n'était pas sur liste à vider en 2004.

4. RETOUR AU PLAIGNANT Oui ( ) Non ( )

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande une autre avis d'infraction ou le transfert au service des enquêtes.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700
300117624

Date de rédaction : Le 22 mars 2004

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Jonathon Davis — Date : 2004-03-24

Vérifié par : Nadine Raymond — Date : 2004-03-25

Commentaires du vérificateur :

Préparer un avis d'infraction et les documents pour transmission à notre service d'enquêtes.

4001 38124

Ministère de l'Environnement
Québec

Numéro de dossier :
7510-16-01-0086700

Photos n^{os} : 1 à 5 Date : 2004-03-22

Identification : Aspect général

Municipalité : St-Jean-sur-Richelieu

Notes : Les pneus sont situé à environ 150 M plus loin sur le petit chemin.

Photographié par : Jonathan Dame

©-GB-2002-11-18

Ministère de l'Environnement
Québec

Numéro de dossier :
7510-16-01-0086700

Photos n^{os} : 6 à 9 Date : 2001-03-22

Identification : Cimetière d'auto

Municipalité : St-Jean-sur-Richelieu

Notes : il y a plusieurs déchets solide parmis les carcasses d'automobile.

Photographié par : Jonathan Dawe

©-GB-2002-11-18

Québec
Ministère de l'Environnement

Identification : Îlot de pneus

Municipalité : St-Jean-sur-Richelieu **N/D :** 7510 -16-01- 0086700

Photo n° : 10

Date : 2004-03-22

Note :

Photo n° : 11

Date : 2004-03-22

Note : aspect général de l'îlot. il y des pneus avec fonte.

Photo n° : 12

Date : 2004-03-22

Note : il y a approximativement 50% de pneu avec fonte.

Photographié par :

©-LJ-2002-05-

Ministère
de l'Environnement
Québec

Le 6 janvier 2004

art. 53-54

290, 3ième Rang Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4J2

N/Réf. : 7510-16-01-0086700
N/doc. : 400122705

Objet : Présence de pneus hors d'usage et de déchets solides sur les lots 317-3 et 317-4 du cadastre de la paroisse de Saint-Athanase, municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Madame,

À la suite d'un avis d'infraction envoyé le 13 novembre 2003 vous deviez vous soumettre au *Règlement sur les déchets solides* et au *Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage*. Je tiens à vous informer vous devez être inscrite sur la liste des lieux de Recyc-Québec (514-352-5002) afin d'éliminer les pneus hors d'usage présents sur votre terrain.

Le 18 décembre 2003 vous n'étiez pas inscrite sur cette liste des lieux d'entreposage de pneus hors d'usage non autorisés dont la vidange sera effectuée au cours de l'année 2004. Vous devez communiquer avec Recyc-Québec concernant la gestion des pneus. De plus, vous devez disposer des déchets solides dans un lieu autorisé.

Nous vous demandons donc de vous soumettre aux dits règlements **immédiatement**, à défaut de vous conformer, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

☑ Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

☐ Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

☐ Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

Ce papier contient 20% de fibres recyclées de postconsommation.

Je vous demande de communiquer avec moi au (450) 928-7607, poste 325.

Veuillez accepter, Madame, mes salutations les meilleures.

JD

Jonathan Davies
Technicien
Service municipal et hydrique

Ministère
de l'Environnement
Québec

CERTIFIÉ

Le 13 novembre 2003

AVIS D'INFRACTION

art. 53-54

290, 3ième Rang Nord
Iberville (Québec) J2X 4J2

N/Réf. : 7510-16-01-0086700
400111576

Objet : Présence de pneus hors d'usage et de déchets solides sur les lots 317-3 et 317-4 du cadastre de la paroisse de Saint-Athanase, municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Madame,

À la suite de l'inspection effectuée le 21 octobre 2003 par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale de la Montérégie, nous avons constaté les infractions ci-après, et ce, en dérogation aux Règlements :

1. Présence pneus hors d'usage (plus de 2000 m^3) sur ce terrain;
   - Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage (D.29-92, (1992) 124 G.O. II, 681 (c. Q-2, r.6.1.))
     . Article 1.2

2. Présence de déchets solides (bois, plastique, métal, tapis, morceau d'automobile, etc.) sur ce terrain.
   - Règlement sur les déchets solides (R.R.Q. 1981, c.Q-2, r.14, (c. Q-2, r.3.2))
     . Article 134

Nous vous demandons donc de vous soumettre aux règlements et de disposer de vos déchets solides dans un lieu autorisé. Vous devez également communiquer avec Recyc-Québec pour disposer de vos pneus hors d'usage, le tout d'ici le 15 décembre 2003. Vous devrez, de plus, nous soumettre les factures à l'appui.

☑ Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

☐ Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

☐ Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-308

Ce papier contient un minimum de 20 % de fibres recyclées de postconsommation.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Jonathan Davies au (450) 928-7607, poste 325.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

MR/JD/

Madeleine Raymond
Chef d'équipe

Ministère de l'Environnement
Québec

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700 **Date de rédaction :** Le 22 octobre 2003
Intervention SAGIR : 300112474 **SAGIR complété** (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 21 octobre 2003 HEURE : Arrivée : 10 :15
Départ : 10 :45

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Jonathan Davies

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :
Lots# 317-3 et 317-4 du cadastre de la paroisse de Saint-Athanase.

ADRESSE POSTALE (si différente) :
art. 53-54
290, 3ième Rang Nord, Iberville (St-Athanase), J2X 4J2

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

Nom / Adresse Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction Téléphone
Personne ne répond à l'adresse mentionnée

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	(x)	(x)	( )
Nombre :	20	1	1	

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
( )	( )	( )	( )	( )	( )

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :
Vérifier si le lieu est vidé de ses pneus suite à une lettre envoyée le 25 janvier 2000.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700
300112474

Date de rédaction : Le 22 octobre 2003

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai vérifié à la municipalité si art. 53-54 sont toujours les propriétaires. Je me suis présenté au 290 3ième Rang à Iberville, personne ne répond à la porte donc j'ai procédé à mon inspection des lieux seuls.

La maison possède une clôture arrière qui empêche de voir plus loin et elle est de 2 Mètres de hauteur. Je suis allé en arrière de cette clôture par un petit chemin sur le coté de la maison à environ 45 Mètres. Le chemin nous conduit directement sur une cours de « scrapp » mais il y a plusieurs morceaux d'automobiles et des carcasses. Les carcasses d'automobiles sont directement sur le sol ainsi que les différents morceaux de véhicule, il y a également quelque bateau (2) et des déchets divers (plastique, métal, bois, carton, tapis, etc…).

Le terrain est pourvu d'arbre et un peu plus loin **il y a un îlot de pneus** (45mètres de longueur x 10 mètres de largeur x 5 mètres de hauteur) sur le bord d'un boisé plus mature que le reste du terrain. Il y a des champs de maïs sur les deux cotés du terrain.

Je n'ai pas remarqué la présence de pneus enfouis mais trois ans ont passé depuis la dernière lettre donc il se peut que la végétation cache les bouts de pneus qui pourraient dépasser.

3. CONCLUSION

En conclusion le lieu n'a rien de changer depuis la dernière intervention.

4. RETOUR AU PLAIGNANT Oui ( ) Non ( )

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande un avis d'infraction pour la présence de pneus et de déchets solides.

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : J mathon Davis Date : 2003-11-18

Vérifié par : Madeleine Raymond Date : 2003-11-28

Commentaires du vérificateur :

Faire le suivi de l'avis d'infraction

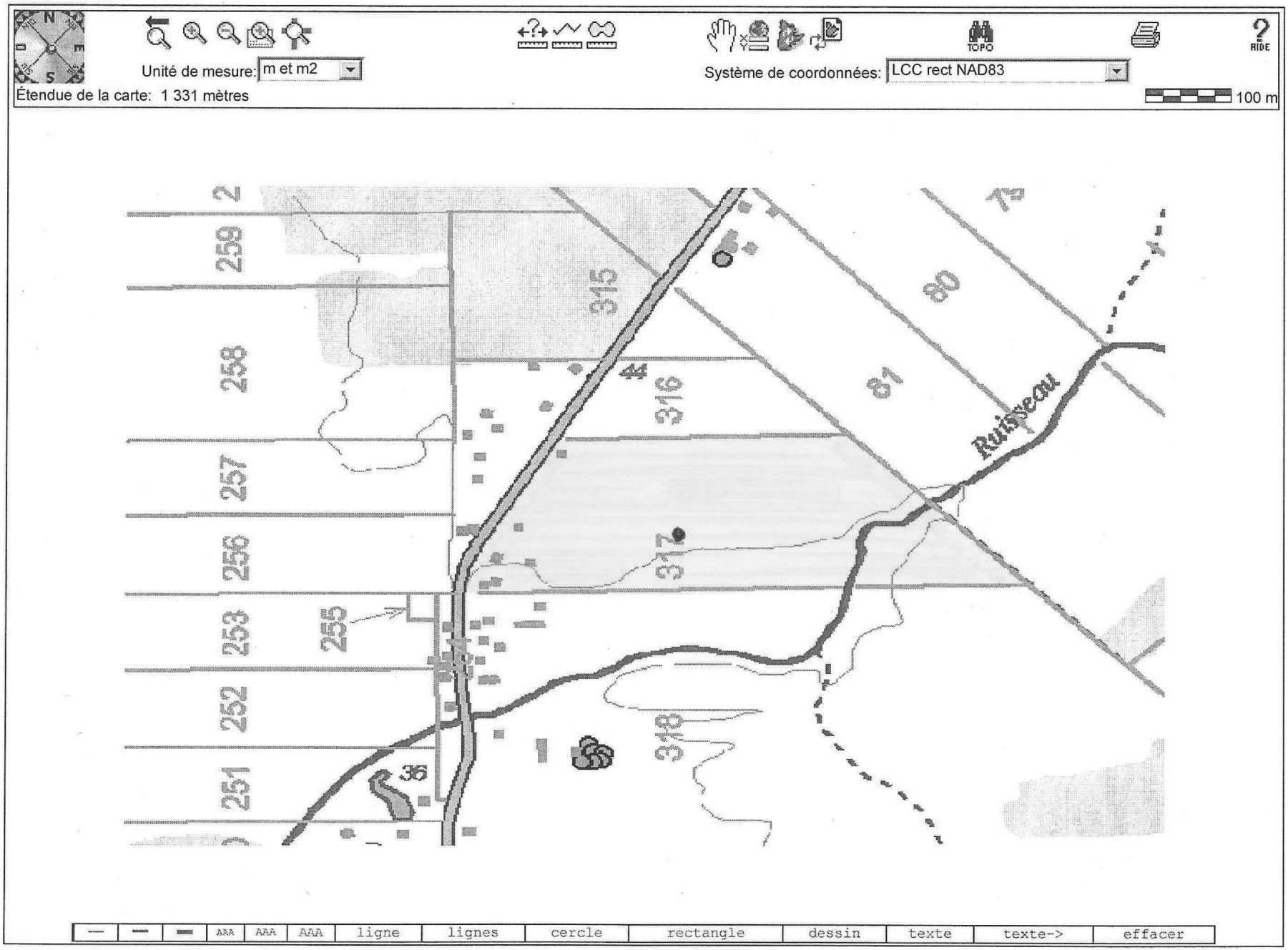
Unité de mesure: m et m2
Système de coordonnées: LCC rect NAD83
Étendue de la carte: 1 331 mètres
100 m
TOPO
AIDE
2
259
258
257
256
253
252
251
255
315
316
317
318
44
36
80
81
73
Ruisseau
AAA
AAA
AAA
ligne
lignes
cercle
rectangle
dessin
texte
texte->
effacer

f e f e e h

CROQUIS

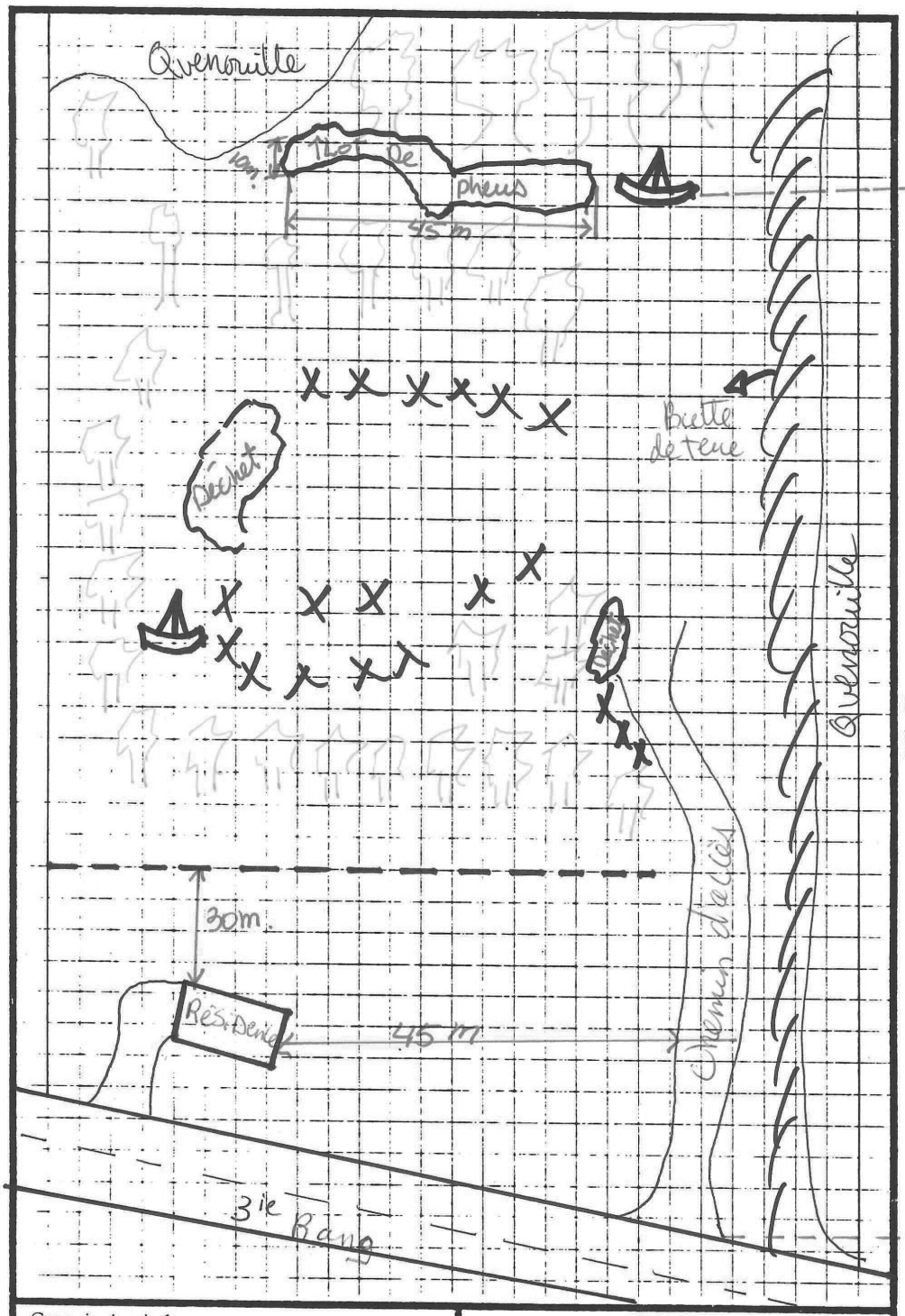

Croquis dessiné par :

NOM : Jonathon Davies

SIGNATURE : Jonathon Davis

DATE : 2003-10-21

N/RÉF. : 7510-16-01-0086700

LIEU : 290, 3e Rang Nord

SECTEUR : Iberville.

*NOTE :

Arbre

Carcasse d'auto

Bateau

Clôture

DOSR 92-07-08

Québec
Ministère de l'Environnement

Numéro de dossier : 7510 -16-01- 0086700

Photo n° : 1 Date : 2003-10-21

Identification : Lot 317-4

Municipalité : Iberville (St-Athanase)

Note : entré à 45m de la résidence

Photo n° : 2 Date : 2003-10-21

Identification : Lot 317-4

Municipalité : Iberville (St-Athanase)

Note : Morceaux de carcasse d'auto.

Photo n° : 3 Date : 2003-10-21

Identification : Lot 317-4

Municipalité : Iberville (St-Athanase)

Note : Morceaux de bois métal et d'automobile.

Photographié par : Jonathan Auné

©-GB-2000-04-11

Québec
Ministère de l'Environnement

Numéro de dossier : 7510 -16-01- 0086700

Photo n° : 4 Date : 2003-10-21
Identification : Lot 317-4
Municipalité : Iberville (St-Athanase)
Note : Aspect général

Photo n° : 5 Date : 2003-10-21
Identification :
Municipalité : Idem
Note :

Photo n° : 6 Date : 2003-10-21
Identification :
Municipalité : Idem
Note :

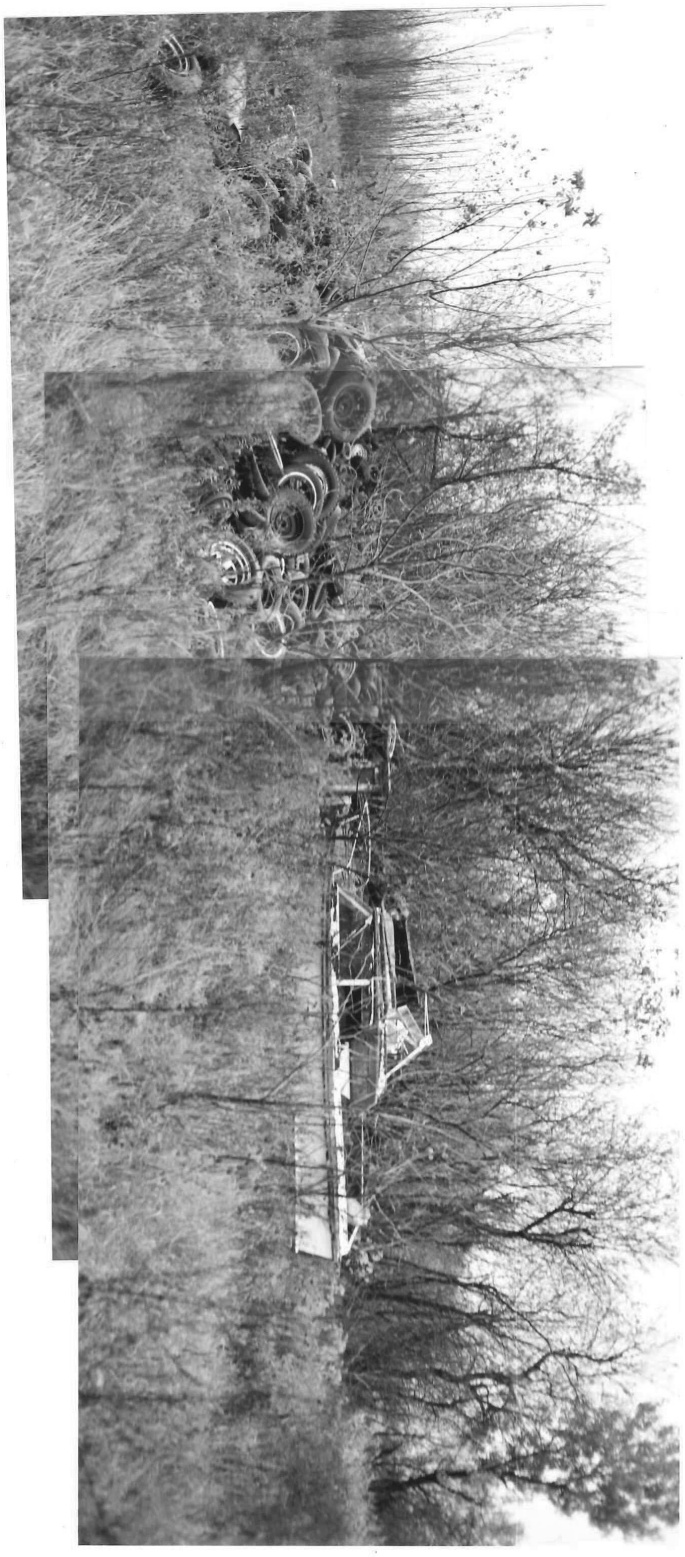

Photographié par : Jonathan Auclair

©-GB-2000-04-11

Québec
Ministère
de l'Environnement

Numéro de dossier :
7510-16-01-0086700

Photo n° : 7 Date : 2003-10-21
Identification : Lot 317-4
Municipalité : Ibeville (St-Athonase)
Note : aspect général

Photo n° : 8 Date : 2003-10-21
Identification :
Municipalité : Idem
Note :

Photo n° : 9 Date : 2003-10-21
Identification :
Municipalité : Idem
Note :

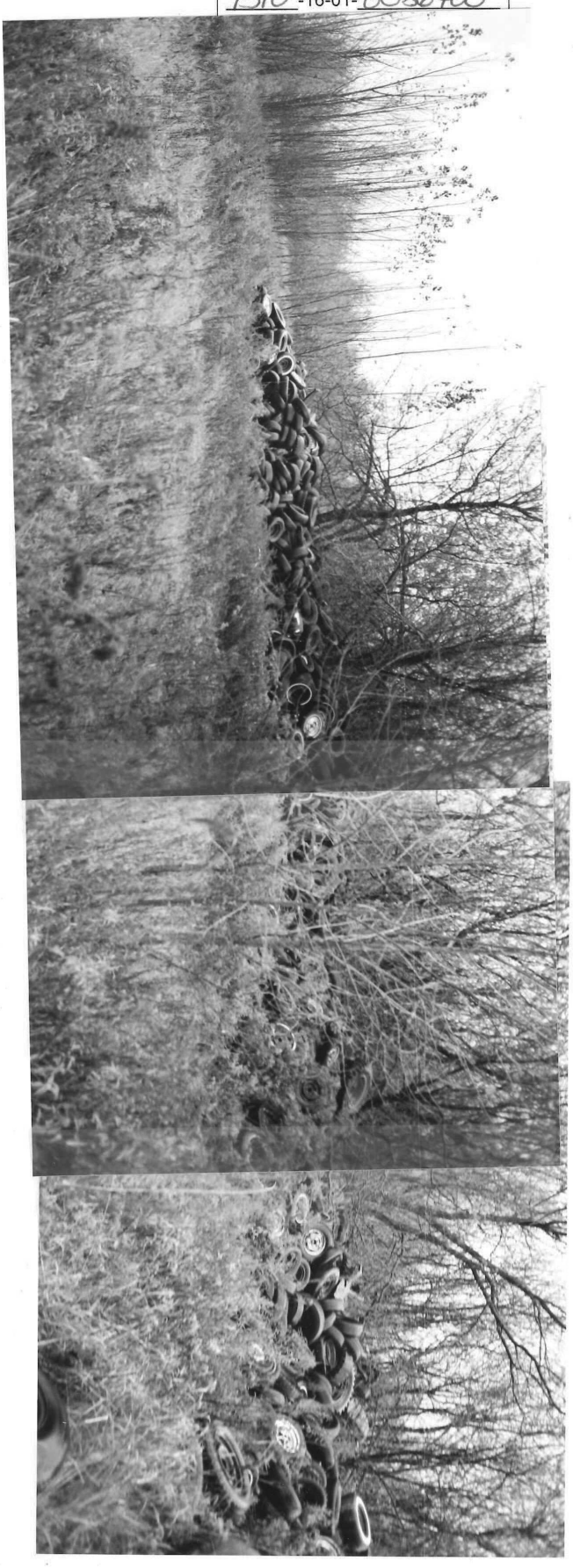

Photographié par : Jonathan Davies

©-GB-2000-04-11

Ministère de l'Environnement
Québec

Numéro de dossier :
7510 -16-01- 0086700

Photos n^{os} : 10 à 14 Date : 2003-10-21

Identification : 317-4 (Lot)

Municipalité : Iberville (St-athanase)

Notes : aspect générale de la cour à "scrapp"

Photographié par : Jonathan Davis

©-GB-2002-11-18

Ministère de l'Environnement
Québec

Numéro de dossier :
7510-16-01-0086700

Photos n^{os} : 15 et 16 Date : 2003-10-21

Identification : Lot 317-4

Municipalité : Iberville (St-Athanase)

Notes : 15 et 16 ▷ Amas de débris multiple.
Carton, plastique, bois, tapis, bardeaux d'asphalte etc...

Photographié par : Jonathon Daus

©-GB-2002-11-18

Ministère de l'Environnement
Québec

Numéro de dossier :
7510-16-01-0086700

Photos n^{os} : 17 à 20 Date : 2003-10-21

Identification : 317-4

Municipalité : Iberville (St-athanase)

Notes : Vue d'ensemble du Lot 317-4

Photographié par : Jonathan Daoust

©-GB-2002-11-18

Ministère de l'Environnement
Québec

Numéro de dossier :
7510-16-01-0086700

Photos n^{os} : 17 à 20 Date : 2003-10-21

Identification : 317-4

Municipalité : Iberville (St-athanase)

Notes : Vue d'ensemble du Lot 317-4

Photographié par : Jonathan Davis

©-GB-2002-11-18

Québec

Ministère
de l'Environnement

Le 25 janvier 2000

art. 53-54

290, 3e Rang Nord
Saint-Athanase QC J2X 4J2

N/Réf. : 7510-16-01-0086700

Objet : Entreposage et élimination de pneus hors d'usage dans un lieu non autorisé, soit sur les lots 317-3 et 317-4 du 3e Rang de la municipalité de la paroisse de Saint-Athanase.

Madame,

La présente fait suite à l'avis d'infraction que nous avons fait parvenir à art. 53-54 concernant l'enlèvement et l'élimination des pneus entreposés et enfouis sur votre terrain.

L'information au dossier démontre que lors de l'inspection du 20 avril 1999, art. 53-54 avait fait mention d'une intention de nettoyer le terrain pour qu'il puisse être zoné commercial, et que plusieurs déchets avait déjà été retirés de la partie avant du lot 317-4, près du 3e Rang Nord. Mme Nathalie Thibault, technicienne au ministère de l'Environnement, avait alors remis à art. 53-54 les coordonnées de Recyc-Québec ((514) 358-5486); art. 53-54 comptait communiquer avec eux.

Dans cette optique d'élimination des pneus, nous vous demandons de nous soumettre un plan correcteur d'ici le 1er mars 2000. Nous sommes disponibles pour vous fournir les informations qui pourraient vous être utiles au développement de votre plan correcteur et pour l'élimination des pneus vers un site autorisé.

☑ Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

☐ Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

☐ Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire, bureau 205
Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5X4
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

Ce papier contient un minimum de 20 % de fibres recyclées de postconsommation.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec monsieur Gino Zoccali au (450) 928-7607, poste 252.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du Service municipal
et hydrique,

GB/GZ/gz

Gilles Bernier, ing.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700 Date de rédaction : Le 27 avril 1999

1. IDENTIFICATION

- **DATE D'INSPECTION :** Le 20 avril 1999

  HEURE : Arrivée : 11h30 Départ : 12h30

- **INSPECTRICE :** Nathalie Thibault

- **ACCOMPAGNÉE DE :**

- **LIEU INSPECTÉ**
  Lots 317-3 et 317-4
  Saint-Athanase
  (arrière du 290, 3ième rang nord)

- **ADRESSE POSTALE** (si différente)
  art. 53-54
  290, 3ième rang nord
  Saint-Athanase QC
  J2X 4J2

- **PLAIGNANT / PLAIGNANTE** : Rencontre oui [ ] non [X]

  NOM / ADRESSE TÉLÉPHONE
  art. 53-54

- **PERSONNES RENCONTRÉES :**

  NOM / FONCTION TÉLÉPHONE
  art. 53-54

- **ÉCHANTILLONS :**

EAU	AIR	SOL	FLORE	FAUNE	DÉCHETS
[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

- **PIÈCES ANNEXÉES :**

PHOTOS	CROQUIS	PLANS	CARTES
[5]	[1]	[ ]	[ ]

AUTRES ANNEXES:

1- Photocopie de la carte cadastrale situant le lot 317.

- **BUT :**

Vérifier si le nettoyage a été effectué.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700 Date de rédaction : Le 27 avril 1999

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 13 avril 1999, j'ai fait une visite à la municipalité. Le propriétaire des lots 317-3 et 317-4 est art. 53-54 art. 53-54 est propriétaire depuis le 15 février 1998.

Le 16 avril 1999, j'ai parlé à art. 53-54 plaignant au dossier. Il me dit qu'il y a toujours des pneus sur le terrain, et que les pneus enterrés sont toujours là.

Le 20 avril 1999, j'ai rencontré art. 53-54 de la propriétaire. Il m'explique qu'à la suite du décès de art. 53-54 art. 53-54 art. 53-54 est devenue propriétaire du terrain.

art. 53-54 m'explique que le terrain est une ancienne cours de récupération de carcasses de véhicules automobiles. Lorsque art. 53-54 a acheté le terrain, vers 1990, le terrain contenait beaucoup de déchets. Ce dernier avait l'intention de nettoyer le terrain pour qu'il puisse être zoné commercial. Plusieurs déchets enfouis ont été retirer dans la partie avant du lot 317-4, près du 3ième rang nord.

En général, tout le terrain paraît surélevé par rapport aux terrains voisins.

Pour l'instant, une partie du lot 317-4 est louée pour la récupération de carcasses de véhicules automobiles dans le but de garder le droit acquis sur ce terrain pour faire ce genre d'activité (voir croquis).

C'est derrière ce terrain que sont entreposés les pneus. Il y a un tas de pneus à la limite du boisé (voir croquis et photos 3, 4 et 5). Les pneus qui avaient été enterrés, le sont toujours (voir croquis et photos 1, 2 et 3). On voit ici et là des pneus qui sortent à travers la terre.

J'ai donné à art. 53-54 les coordonnées de Recyc-Québec (514) 358-5486. Il compte communiquer avec eux pour éliminer les pneus entreposés sur le terrain. Par contre, pour les pneus enterrés, art. 53-54 me dit que ce sera plus difficile de faire quelque chose.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700 Date de rédaction : Le 27 avril 1999

3. CONCLUSION

Le propriétaire du terrain est décédé.

Il y a toujours des pneus enterrés et des pneus entreposés.

4. RECOMMANDATION(S)

Rester en contact avec art. 53-54 pour le nettoyage des pneus entreposés.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Nathalie Thibault DATE : Le 28 avril 99
- VÉRIFIÉ PAR : L. Poly pour Jm. Levesque DATE : 20/12/1999.
- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Relancer le dossier par une lettre de rappel réitérant le nettoyage des lieux + Vérifier si de nouveaux déchets ont été amenés à cet endroit –

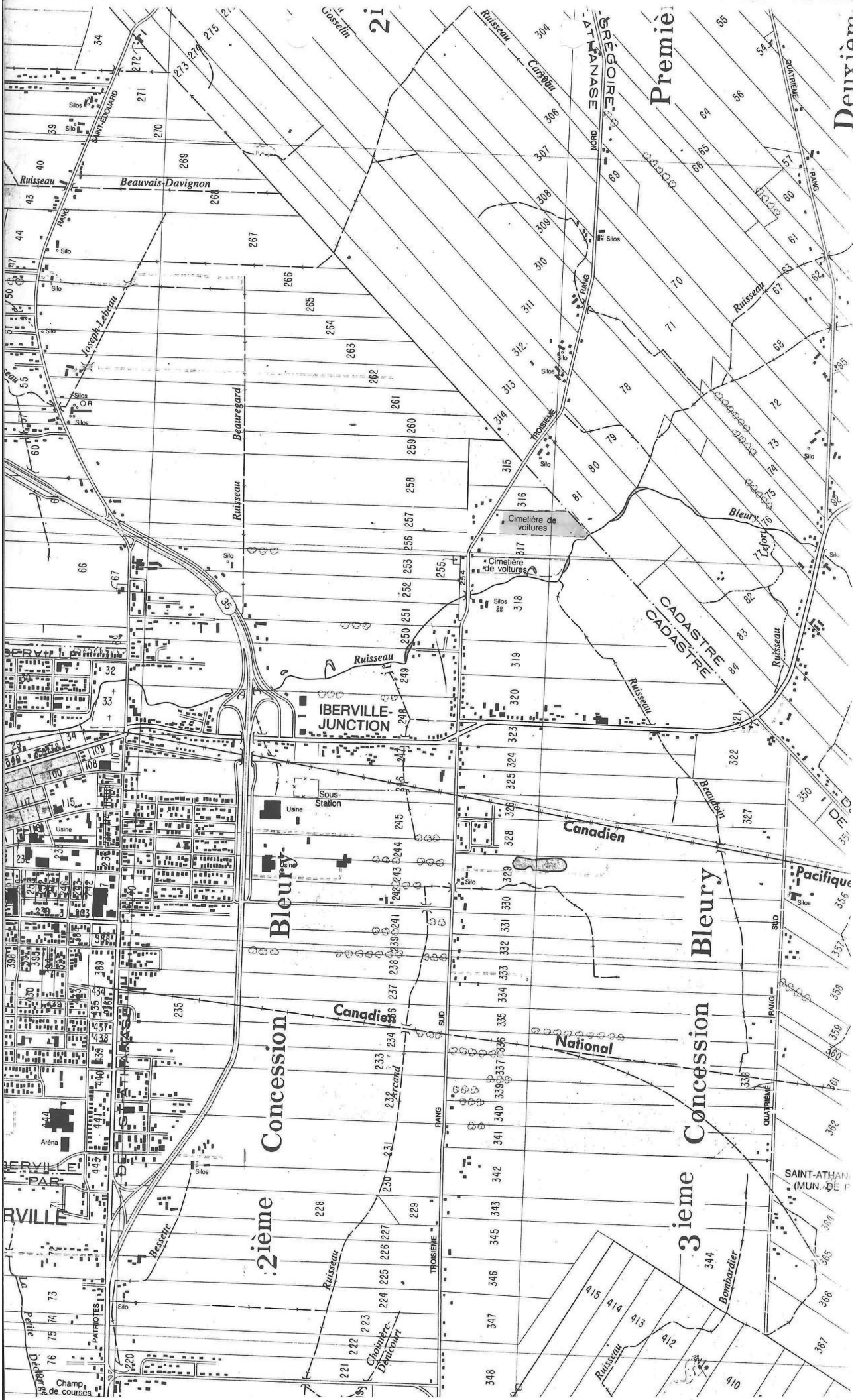

Premiè
Deuxièm
GRÉGOIRE
ATHANASE
Ruisseau
Beauvais-Davignon
Joseph-Lebeau
Beauregard
Cimetière de voitures
Bleury
Lefort
CADASTRE
IBERVILLE-JUNCTION
Sous-Station
Usine
Canadien
Pacifique
Canadien
National
Bleury
Concession
2ième
3ieme
Arcand
Bessette
Aréna
Bombardier
Choinière-Denicourt
Champ de courses
SAINT-ATHAN
(MUN. DE
PATRIOTES
TROISIÈME
RANG
SUD
QUATRIÈME
NORD
SAINT-ÉDOUARD
Silos
Silo

CROQUIS

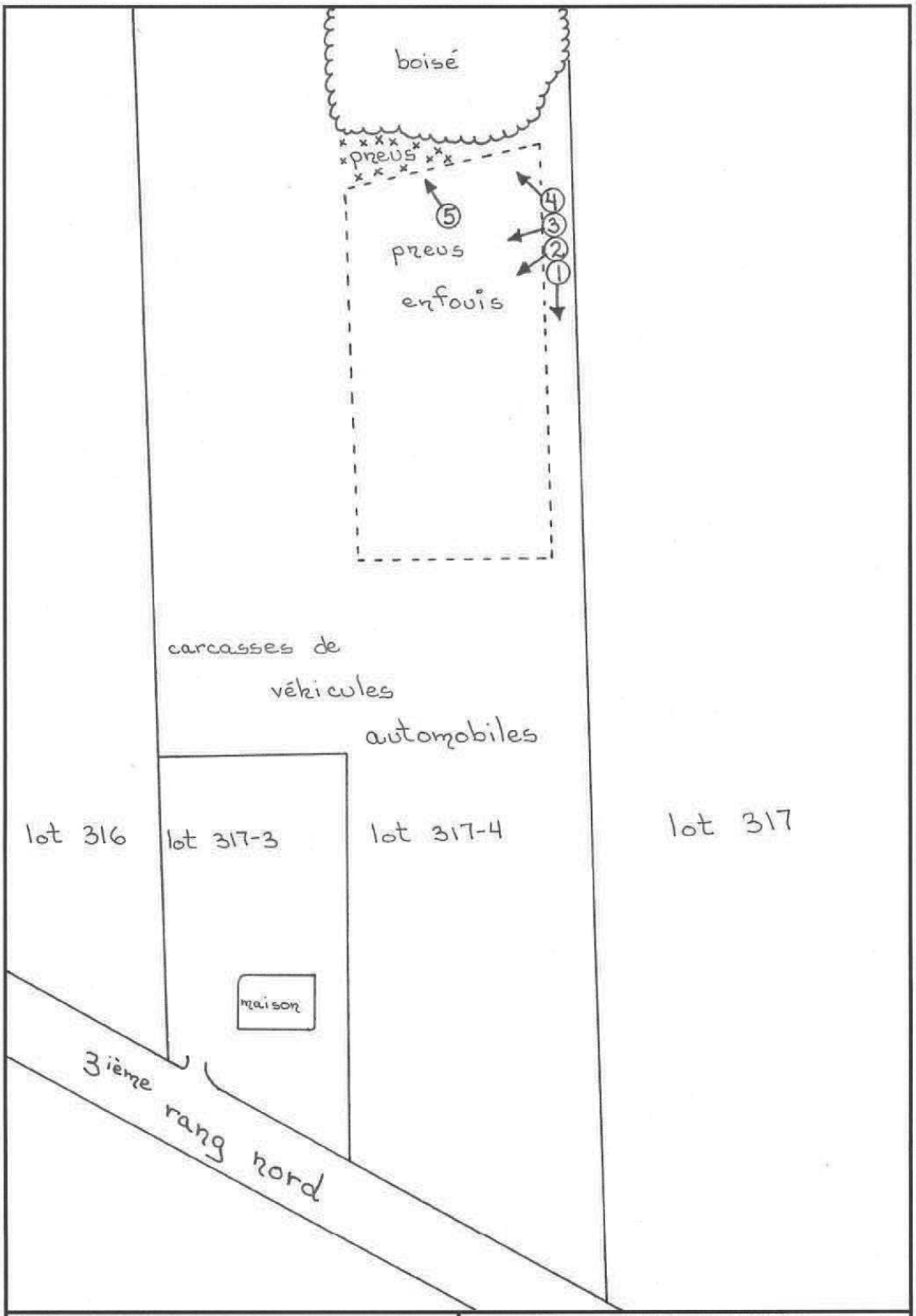

Croquis dessiné par : NOM : Nathalie Thibault Signature : Nathalie Thibault Date : 27 avril 99	No de référence: 7510-16-01-0086700 Nom du dossier: art. 53-54 Municipalité : St-Athanase Date d'inspection : 20 avril 1999

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. : 7510-16-01-0086700

Page: 1 / 2

Photo(s) #: 1, 2, 3 et 4 Date: 20 avril 99 Photographié par: Nathalie Thibault

Identification : Pierre

Municipalité: St-Athanase

Notes: Vue d'ensemble du terrain où les pneus ont été enterrés + où les pneus sont entreposés.

© GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. : 7510-16-01-0086700

Photo(s) #: 5 Date: 20avril99 Photographié par: Nathalie Thibault

Identification :

Notes: Vue d'ensemble du tas de pneus.

Municipalité: St-Athanase

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune

Direction régionale de la Montérégie

LES PARCS QUÉBÉCOIS 100 ans

CERTIFIÉ

Longueuil, le 28 juillet 1997

AVIS D'INFRACTION

art. 53-54

290, 3ième rang
Saint-Athanas (Qué)
J2X 4J2

N/Référence : 7510-16-01-0086700

OBJET : ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION DE PNEUS HORS D'USAGE DANS UN LIEU NON AUTORISÉ.
Lots : 317-3 et 317-4, 3ième rang
Saint-Athanas

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 18 juillet 1997 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre Direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la loi et aux règlements :

1. - Entreposage de pneus hors d'usage dans un lieu non autorisé.

   - Loi sur la qualité de l'environnement
     . articles 54 et 55

   - Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage (Q-2,r.6.1)

2. - avoir omis de prendre les mesures nécessaires pour garder votre terrain libre de tous déchets.

   - Règlement sur les déchets solides
     . article 134

...2

201, place Charles-Lemoyne, Bureau 2.05, 2e étage, Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (514) 928-7607 Télécopieur (514) 928-7625

Ce papier contient 50 % de fibres recyclées, dont 10 % après consommation

AVIS D'INFRACTION

N/Réf. : 7510-16-01-0086700 Le 28 juillet 1997

Nous vous demandons de procéder à l'enlèvement et à l'élimination des pneus entreposés et enfouis sur votre terrain. Cette élimination devra s'effectuer dans un lieu autorisé à cette fin.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M. Gilles Côté au (514) 928-7607, poste 255.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction dans les 30 jours de la présente, nous à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Gilles Bernier

Gilles Bernier, ing.
Chef du Service agricole et municipal

GB/GC

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale - Environnement
Montérégie

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7510-16-01-00 86700 DATE DE RÉDACTION : 97 / 7 / 24 (A / M / J)

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 97 / 7 / 18 (A / M / J)

HEURE : - Arrivée : _____

- Départ : _____

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : [signature]

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ

Terrain à l'arrière des
290 - 3e rang
Lots 317-3 et 317-4
St-A. Thomas

. ADRESSE POSTALE (si différente)
art. 53-54

290 - 3e rang
St-A Thomas
J0K 4J2

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

art. 53-54 / TÉLÉPHONE

. PERSONNES RENCONTRÉES :

art. 53-54 — TÉLÉPHONE

Inspectrice Municipale — 347-9718 poste

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) [ ] Nombre : 8
CROQUIS [ ]
PLAN(S) [ ] No ___
CARTE(S) [ ] No ___

ÉCHANTILLONS
[ ] EAU [ ] AIR [ ] SOL [ ] FLORE [ ] FAUNE [ ] DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] PRÉCISEZ 1. _____ 2. _____

. BUT(S) : Vérification d'une plainte

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : _____ DATE DE RÉDACTION : 97 / 7 / 24 (A / M / J)

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 18 juillet dernier, je me suis rendu à l'arrière du 290-3ième rang, lots 317-3 et 317-4, St-Athanase, y vérifier une plainte d'accumulation et d'enfouissement de pneus hors d'usage.

Sur les lieux, nous avons vainement tenté de rejoindre le propriétaire qui était absent.

art. 53-54

En l'absence de l'inspecteur de St-Athanase, nous avons fait le tour du propriétaire et avons constaté ce qui suit :

- Important amoncellement et stockage de pneus hors d'usage
- Enfouissement de nombreux pneus hors d'usage ici et là sur une assez grande superficie.

Page ___ de ___

DQSC (94.07.28)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : _____ DATE DE RÉDACTION : 97 / 7 / 24
A / M / J

3. CONCLUSION

En contravention avec :

- Loi sur la qualité de l'environnement (art 54 et 55)
- Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage
- Règlement sur les déchets solides (art 134)

4. RECOMMANDATIONS

Avis d'infraction

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : _____ (signature) 1997 / 07 / 24.
A / M / J

. VÉRIFIÉ PAR : _____ (signature) 97 / 07 / 24
A / M / J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

XX/YY/zz

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. :

Page: ____ / ____

Photo(s) #: (1) Date: 18/7/92 Photographié par:

art. 53-54

Identification Notes:

Municipalité: Lots 317-3 et 317-4 Pneus hors d'usage enfouis.
Saint Athanase.

© GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

Réf. :

Page: ____ / ____

Photo #: 2 Date: 18/7/97

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____

Photo #: _____ Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____

Photo #: 3 Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____

© GB-95-06-14

Photographié par: _____

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. :

Page: ____ / ____

Photo(s) #: (4) Date: 18/7/97. Photographié par:

Identification : Notes:

Municipalité: ± 5 à 600 pneus hors d'usage.

© GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. :

Page: ____ / ____

Photo(s) #: 5 Date: 18/7/97 Photographié par:

Identification : Notes:

Municipalité: + de 1,000 pneus hors d'usage.

© GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. :

Page: ____ / ____

Photo(s) #: 6 Date: _____ Photographié par: _____

Identification : _____ Notes: _____

Municipalité: _____ Prise près du fossé

© GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. :

Page: ____ / ____

Photo(s) #: 7 Date: _____ Photographié par: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Notes:
— À Gauche = Pneus enfouis
— À droite = Terre de remblai pour enfouir les pneus.

GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale de la Montérégie
Service agricole et municipal

N/Réf. :

Page: ____ / ____

Photo(s) #: 8 Date: _____ Photographié par: _____

Identification : _____ Notes: _____

Municipalité: _____ Terre de remblai qui sert à enterrer les fues.

© GB-95-06-14

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune

Direction régionale de la Montérégie

Le 4 juillet 1997

art. 53-54

Municipalité de Saint-Athanase
90, route 104
Saint-Athanase Qc J2X 1H1

Objet : Enfouissement de déchets au 290, 3e Rang Nord
Saint-Athanase

Madame,

Nous accusons réception de votre lettre du 27 juin 1997 relativement au sujet faisant l'objet de la présente.

Votre demande a été confiée à monsieur Gilles Côté, de la Division contrôle du Service agricole et municipal, que vous pouvez rejoindre au numéro de téléphone (514) 928-7607 poste 255. Les démarches qui s'imposent seront entreprises dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le chef de la Division contrôle,

JML/jml

Jean-Marc Levesque, T.P.
Service agricole et municipal

201, place Charles-Lemoyne, bureau 2.05
Longueuil QC J4K 2T5

Téléphone : (514) 928-7607
Télécopieur : (514) 928-7625

Ce papier contient un minimum de 20 % de fibres recyclées de post-consommation